

MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUEZE – 26170

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 10 avril 2025 à 19H30

SESSION ORDINAIRE

2025 05 16 000

PRESENTS : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance

Alain BOULET, adjoint au maire, Jean Daniel REYNIER, Nicolas WEBER, Michèle SAMSON VANMOER, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Catherine SPITZ, Frédéric JULLIEN.**Date de convocation** : 24/03 /2025**Lieu** : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze**Nombre de conseillers** : 7 **Quorum** : 4 **présents** : 5 **votants** : 5

Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV du conseil municipal du 28/01/2025**
2. **Affectation des résultats**
3. **Compte Financier Unique 2024**
4. **Budget 2025**
5. **Subvention 2025**
6. **Taux FDL 2025**
7. **Convention CDG – Médecine du travail**
8. **Climat engagement**
9. **Questions diverses**

La séance est ouverte à 19H30

BUDGET RECETTES	
Autres produits de gestion	17000
Dotations diverses	44000
Produit fiscal	83000
Impôts et taxes	10000
Produit de services	20000
TOTAL	180000

1. Approbation du PV du conseil municipal du 28 janvier 2025 :

Information : le nouveau bail TDF a été signé pour un loyer annuel de 5000 €

Pas de rectification, le maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (5 voix pour)

2. Affectation des résultats :

Présentation par Nathalie Fain Robellet

Mise au vote avec 4 voix pour
(La voix du maire ne compte pas)
Adopté à l'unanimité

3. Compte Financier Unique

Le compte administratif et compte de gestion sont remplacés depuis cette année par le Compte Financier Unique.

Mise au vote avec 4 voix pour
(La voix du maire ne compte pas)
Adopté à l'unanimité

Tous les membres du conseil présents ont apposé leurs signatures sur le CFU.

4. Budget 2025 :

Le budget recettes de fonctionnement détaille les différents revenus sur lesquels la municipalité peut compter pour faire face à ses dépenses courantes (dépenses de fonctionnement). Les dépenses d'investissement pour les travaux tels que la réfection du toit de l'église etc. font partie d'un budget à part : le budget d'investissement.

Le budget reste une prévision de recettes et dépenses _____

4-a) Le budget fonctionnement :

Présentation en comparaison avec le budget 2024.

- **Recettes de fonctionnement :**

BUDGET RECETTES	Réel 2024	Budget 2025
Production de services	23320	25200
Impôts et taxes	1041	1041
Fiscalité locale	52008	58544
Dotations diverses	44554	47864
Autres produits de gestion	15288	17000
TOTAL	136211	152372

- Les productions de services recouvrent : ventes diverses de la commune, eau et assainissement, chauffages des logements communaux.
- La fiscalité locale : Celle-ci intègre les impôts fonciers bâtis et non bâtis, la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et la CFE (cotisation foncière des entreprises).
- Les dotations diverses : FCTVA (récupération TVA), dotation voirie.
- Les autres produits de gestion : Loyers logements communaux.

- **Dépenses de fonctionnement :**

BUDGET DEPENSES	Réel 2024	Budget 2025
Charges à caractère général	79509	85000
Charges de personnel	27020	21970
Charges de gestion courantes	49186	37113
Autres charges	8694	8289
TOTAL	164409	152372

- Les charges à caractère général recouvrent l'ensemble des dépenses liées au bon fonctionnement de la mairie : entretien réparation voirie, Chauffage électricité, entretiens divers etc.
- Les charges de personnel : salaires du personnel de la mairie.
- Les charges de gestion courante : Salaires élus, charges et autres charges.
- Autres charges : Redevances agence de l'eau, FNGIR contribution de solidarité aux communes défavorisées.

4-b) Budget investissement :

Les principaux postes d'investissement pour l'année 2025 sont les suivants :

1. Travaux sur le réseau d'eau potable. Pour le solde des travaux 31955 €
2. Travaux toiture église. Pour le solde des travaux 50000 €. A noter que les travaux sont financés à 100% par le département et la région
3. Travaux de sécurisation de la traversée du village. Provision de 80000 € en attente d'un nouveau projet après rejet de notre projet actuel par le département.
4. Travaux sécurisation incendie. Pose d'un poteau à incendie en bordure de la RD 546.
5. Travaux de rénovation du monument aux morts. Estimation budgétaire <7500 €

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (**5 voix pour**)

Tous les membres du conseil municipal présents ont apposé leurs signatures sur le budget.

5. Subvention 2025

La somme allouée aux subventions passe de 1200 Euros à 1500 Euros pour l'année 2025.

Elle sera répartie comme suit :

Artphémie :	250 Euros
Comité des Fêtes :	400 Euros
Ensemble Vocal Croq'notes :	100 Euros
BCTD :	150 Euros
Amis du Ciné :	100 Euros
PHCB :	100 Euros
Les Lointaines :	100 Euros
Usep St Auban :	100 Euros

APE St Auban : 100 Euros
 Planning Familial Nyons : 100 Euros

Pas de délibération- notifié en annexe du budget 2025

6. Taux FDL 2025

(Fiscalité Directe Locale)

La maire propose d'appliquer une hausse globale de 1% sur toutes les taxes locales :

- Taxes Foncières sur les propriétés bâties (TFPB)
- Taxes Foncières sur les propriétés non bâties (TFPNB)
- Contribution Foncière des Entreprise (CFE)
- Taxe d'habitation (TH)

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (5 voix pour)

7. Convention CDG – Médecine du travail :

(Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Drôme)

Auparavant nous signions une convention à chaque missions et services facultatifs du CDG 26 (médecine du travail, RGPD...), à partir de 1^{er} juillet 2025, le CDG propose une adhésion libre via une convention unique signée par la commune qui permettra l'intervention du CDG 26 selon les choix de la commune. Cette convention signée sera valable 6 mois puis reconduite tacitement pour une durée de 3 ans reconductible 2 fois jusqu'au 31 décembre 2032.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (5 voix pour)

8. Climat engagement

La CCBDP s'engage face au changement climatique avec un Plan Climat-Air-Energie -Territorial. Elle souhaite, dans une dynamique collective d'engagement, rassembler l'ensemble des acteurs et faire adhérer notamment les communes.

Notre engagement sur la transition écologique est effectif tous les jours (par notre idéologie et par la loi) dans notre commune et le Conseil Municipal ne souhaite pas signer une convention supplémentaire.

Pas de délibération

9. Questions diverses

Information urbanisme :

- **Permis de construire modificatif Proust** : en cours d'instruction à la DDT.
Le passage du raccordement électricité sera débattu avec le SDED fin avril.
- **Permis de construire Gelman** : permis refusé car le bilan sanitaire du réseau AEP de Sainte Euphémie sur Ouvèze présente des non conformités avec un niveau de qualité D.
- **Permis de construire Pasquet** : demandes de pièces complémentaires.
- **Permis de construire modificatif Maltaite** : en cours d'instruction.
- **Déclaration Préalable Chiriac** : en cours d'instruction.

Information Fibre ADN :

Les conventions de passage de la fibre chez les particuliers ont toutes été signées.
Suite aux refus réitérés pour l'installation de la fibre par le propriétaire de Justillane, nous avons contacté la présidence d'ADN afin d'éviter l'installation de 30 poteaux inutiles sur les communes de Vercoiran et Sainte Euphémie.

ASA du Vallon :

Une assemblée générale est demandée au président Norbert PINEAU pour discuter de l'entretien, ouverture... du canal d'arrosage.

Monument aux morts :

Les travaux ont bien avancé, nous attendons l'intervention de D.Grasse pour le sablage de la stèle et la remise en peinture du portail et des rambardes courant avril pour mettre en place les plantations commandées.

Toiture de l'église :

Les intempéries ralentissent l'avancée des travaux, ceux-ci devraient se prolonger au mois de mai et juin.

Elections municipales 2026 :

La maire expose les changements prévus pour les communes de moins de 1000 habitants, avec une modification du nombre de membres tolérés sur les listes et au conseil municipal, l'introduction de la parité ainsi que la fin du panachage (possibilité de rayer des noms sur les bulletins de vote).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 21h30.

La maire,

Mme BREDY Muriel



La secrétaire de séance,

Mme BREDY Muriel

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 16/05/2025 et consultable en mairie.

